



Conférence des Parties

Quatorzième session

New Delhi, Inde, 2–13 septembre 2019

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

Débat spécial

**Note relative au débat spécial de la quatorzième session de la
Conférence des Parties**

Note du secrétariat

Sommaire

Lors du débat de haut niveau de la quatorzième session de la Conférence des Parties, les ministres et autres chefs de délégation participeront à des échanges sous un format de trois tables rondes ministérielles qui se tiendront en parallèle et de trois séances de dialogue interactif successives, comme suit :

- (a) Table ronde 1 : Terre, climat et énergies renouvelables
- (b) Table ronde 2 : Communautés rurales et urbaines : échouer ou prospérer ensemble
- (c) Table ronde 3 : Promouvoir un mouvement mondial pour la remise en état des écosystèmes
- (d) Dialogue interactif 1 : Une approche axiologique de la gestion responsable des sols
- (e) Dialogue interactif 2 : Des terres saines pour une population saine
- (f) Dialogue interactif 3 : Promouvoir la mise en place de chaînes de valeur durables pour les entreprises rurales

Les tables rondes et les séances de dialogue du débat de haut niveau se concentreront sur l'aspect humain de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse. En mettant l'accent sur les questions d'amélioration du bien-être humain et des opportunités économiques, le débat spécial devrait insuffler un élan politique aux délibérations des Parties et renforcer l'engagement des diverses parties prenantes dans la mise en œuvre de la Convention. Outre les tables rondes ministérielles et les séances de dialogue interactif susmentionnées, les ministres auront la possibilité de faire des déclarations officielles dans une salle prévue à cet effet.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Contexte	1–3	3
II. Organisation du débat de haut niveau	4–8	3
III. Table ronde 1 : Terre, climat et énergies renouvelables	9–16	4
A. Contexte.....	9–15	4
B. Question clé : Les solutions fondées sur la terre peuvent-elles être mobilisées de manière stratégique pour lutter contre le changement climatique et assurer un accès à l'énergie renouvelable pour tous?	16	5
IV. Table ronde 2 : Communautés rurales et urbaines : échouer ou prospérer ensemble	17–25	6
A. Contexte.....	17–24	6
B. Question clé : Comment assurer une collaboration des zones urbaines et rurales en vue d'une gestion durable des terres?.....	25	7
V. Table ronde 3 : Promouvoir un mouvement mondial pour la remise en état des écosystèmes	26–37	8
A. Contexte.....	26–36	8
B. Question clé : Comment créer et pérenniser un mouvement mondial pour la restauration des écosystèmes ?	37	10
VI. Dialogue interactif 1 : Une approche axiologique de la gestion responsable des sols	38–48	10
A. Contexte.....	38–46	10
B. Propositions des nouveaux dirigeants et des nouvelles parties prenantes	47–48	12
VII. Dialogue interactif 2 : Des terres saines pour une population saine	49–62	13
A. Contexte.....	49–60	13
B. Propositions des représentants du secteur de la santé	61–62	16
VIII. Dialogue interactif 3 : Promouvoir la mise en place de chaînes de valeur durables pour les entreprises rurales	63–70	16
A. Contexte.....	63–68	16
B. Propositions du secteur privé	69–70	17
IX. Résultat attendu.....	71	18

I. Contexte

1. Sur la base du programme de travail de la quatorzième session de la Conférence des Parties (COP 14), des tables rondes et des séances de dialogue interactif seront organisées avec les parties prenantes lors du débat de haut niveau de la COP 14. Les parties prenantes incluent, sans toutefois s'y limiter, les ministres et chefs de délégation, les organisations internationales, la société civile et les organisations confessionnelles, le monde des affaires et le secteur privé, ainsi que des représentants élus des gouvernements locaux. Le débat de haut niveau de la COP 14 se tiendra du 9 au 10 septembre 2019 à New Delhi, en Inde.
2. Le débat de haut niveau sera organisé par le pays hôte et le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD). Les ministres et chefs de délégation des 197 Parties à la Convention, ainsi que les parties prenantes susmentionnées, devraient insuffler un élan politique aux délibérations et, ainsi, guider les négociateurs.
3. Pour aider les délégations à préparer le débat de haut niveau, le secrétariat a établi la présente note d'information, qui décrit certaines des questions que les ministres et autres chefs de délégation seront invités à examiner lors de leurs délibérations.

II. Organisation du débat de haut niveau

4. La cérémonie d'ouverture du débat de haut niveau débutera le lundi 9 septembre par une allocution de bienvenue du Président de la COP 14, suivie d'une déclaration d'un représentant de haut niveau du gouvernement indien, d'un message au nom du Secrétaire général des Nations Unies et d'une déclaration du Secrétaire exécutif de la Convention.
5. Après la cérémonie d'ouverture, des déclarations au niveau ministériel seront prononcées au nom de chacun des groupes régionaux et des groupes d'intérêt. Le nom des intervenants sera communiqué au Secrétariat de la Convention avant ou dans le courant de la première semaine de la COP 14.
6. Le reste du débat spécial de la COP 14 sera consacré à l'amélioration de la participation des parties prenantes aux processus de mise en œuvre de la Convention. Au cours du débat de haut niveau, trois tables rondes ministérielles se tiendront en parallèle. Les tables rondes ministérielles dureront trois heures. Les ministres et les chefs de délégation seront priés d'informer à l'avance le Secrétariat de leur intention de participer et de prendre la parole lors d'une table ronde spécifique. Des séances de dialogue interactif auront lieu en séance plénière, le lendemain, lors du débat spécial avec les nouveaux dirigeants de la société civile ainsi que les représentants des secteurs de la santé et du secteur privé.
7. Chaque table ronde et dialogue interactif sera animé par un président de session au niveau ministériel ou issu du groupe de participants de haut niveau. Le président de session guidera les délibérations et veillera à une utilisation efficace du temps. Les délibérations de fond seront ouvertes par le président et complétées par des contributions de qualité de la part des conférenciers ou des panélistes. Au cours des échanges, les ministres sont encouragés à dialoguer et à réagir directement aux contributions. Outre les tables rondes ministérielles et les séances de dialogue interactif, les participants auront la possibilité de faire des déclarations officielles dans une salle prévue à cet effet. Les inscriptions de prise de parole seront ouvertes en cours de session et de plus amples informations seront fournies dans le journal quotidien.
8. Les sujets à examiner lors des tables rondes et des séances de dialogue interactif seront les suivants :
 - (a) Table ronde 1 : Terre, climat et énergies renouvelables
 - (b) Table ronde 2 : Communautés rurales et urbaines : échouer ou prospérer ensemble

- (c) Table ronde 3 : Promouvoir un mouvement mondial pour la remise en état des écosystèmes
- (d) Dialogue interactif 1 : Une approche axiologique de la gestion responsable des sols
- (e) Dialogue interactif 2 : Des terres saines pour une population saine
- (f) Dialogue interactif 3 : Promouvoir la mise en place de chaînes de valeur durables pour les entreprises rurales

III. Table ronde 1 : Terre, climat et énergies renouvelables

A. Contexte

9. Les solutions fondées sur les terres n'ont pas reçu l'attention qu'elles méritaient dans les discussions sur le climat. Nos terres et leur utilisation offrent une opportunité inexploitée de stocker du carbone et d'en réduire les émissions. Les sols constituent le deuxième plus grand stock de carbone après les océans. Selon les estimations, environ un tiers des mesures d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre requises d'ici à 2030 peuvent être fournies par des solutions fondées sur les terres. La restauration et les techniques permettant de réduire les émissions provenant de l'agriculture sont des technologies particulièrement utiles dans ce domaine. Ces mêmes approches de gestion des terres amélioreraient la résilience des écosystèmes et aideraient les communautés à s'adapter à l'augmentation des inondations et à la sécheresse associées au changement climatique. Au cours de la table ronde, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) abordera avec les ministres les résultats du rapport spécial sur « *le changement climatique, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres* ».

10. Les solutions fondées sur les terres sont également rentables en termes d'adaptation et d'atténuation. Les initiatives de conservation des sols et des eaux mises en œuvre dans les régions sujettes aux inondations et à la sécheresse ont prouvé qu'il était possible de parvenir à des avantages potentiels allant de 2,3 USD à 13,2 USD pour chaque dollar investi. En outre, la réduction des émissions de gaz à effet de serre résultant de la restauration des tourbières peut être jusqu'à 15 fois moins chère que les mêmes réductions obtenues par captage technique et stockage du carbone. Toutefois, jusqu'à présent, les solutions fondées sur les terres n'ont mobilisé que 2,5 % des fonds d'atténuation. Le financement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique attirent plus de financement que la restauration des terres, dans un rapport de dix pour un.

11. Une approche radicale fondée sur les terres mise à l'échelle comme réponse à l'adaptation et à l'atténuation au changement climatique favoriserait la transition mondiale vers les énergies renouvelables. Les objectifs de développement durable (ODD) et l'Accord de Paris sur les changements climatiques reposent sur la promesse de ne « laisser personne pour compte » dans la transition énergétique mondiale. L'énergie est un élément clé du bien-être social et économique. Et pourtant, un peu moins d'un milliard de personnes n'ont pas accès à l'électricité. À l'heure actuelle, environ 80 % de la demande mondiale en énergie est encore couverte par des sources d'énergie non renouvelables, principalement des combustibles fossiles, ce qui laisse une empreinte sur la terre du fait de l'extraction des ressources (par exemple, l'extraction du charbon), de leur transformation et des autres infrastructures connexes. D'ici 2050, la demande mondiale en énergie devrait augmenter d'au moins 50 %. Répondre à cette demande avec une offre d'énergie renouvelable accessible aux communautés rurales, telles que la biomasse, la géothermie, l'hydroélectricité, le solaire et l'éolien, contribuera au développement durable et aux stratégies climatiques. Cela pourrait réduire l'empreinte sur la terre des sources non renouvelables, et atténuer les pressions exercées par le changement climatique sur la désertification et la sécheresse.

12. L'accès aux énergies renouvelables, s'il était intégré à la stratégie de développement économique local, contribuerait à la création d'opportunités économiques durables basées sur les terres et faciliterait ainsi la création d'emplois dans les zones rurales. Pour ce faire, il devrait traduire les potentiels et les besoins locaux et être intégré à des chaînes d'approvisionnement plus vastes au sein des économies rurales, telles que l'agriculture, la foresterie, la fabrication traditionnelle et le tourisme vert.

13. Cependant, la production d'énergie renouvelable dans le but de l'atténuation des effets du changement climatique, si elle est mal exécutée, aura également une incidence sur la demande en terres, leur utilisation et leur taux de dégradation. Tout déploiement de bioénergie avec captage et stockage du carbone à une échelle suffisamment grande pour lutter contre le changement climatique peut constituer une menace pour les écosystèmes terrestres. Un reboisement serait nécessaire sur une échelle de 1,1 milliard d'hectares des terres agricoles les plus productives au monde (trois fois la superficie totale de l'Inde) ou sur 50 % des terres actuellement occupées par des forêts naturelles. En cas de transformation des forêts en plantations de biomasse, par exemple, le carbone préservé compenserait les pertes en carbone du sol liées à cette transformation.

14. Les sources alternatives d'énergie renouvelable, telles que l'énergie solaire ou éolienne, peuvent être plus respectueuses des terres. L'Afrique, par exemple, dispose d'un potentiel solaire énorme. Le continent bénéficie d'un ensoleillement supérieur de 117 % à celui de l'Allemagne, qui possède aujourd'hui la plus grande capacité installée d'énergie solaire. Il existe de nombreuses stratégies pour éviter ou minimiser les impacts des systèmes solaires sur les terres, telles que leur colocalisation avec l'agriculture, ou avec d'autres systèmes d'énergie renouvelable ou encore au travers de l'utilisation de terres dégradées. L'énergie solaire peut coexister avec la production agricole. Le potentiel des systèmes dits agro-voltaïques est de plus en plus reconnu, et sont installés dans différents endroits. Les conflits liés à l'accès à l'eau et à la biodiversité, en particulier dans les zones arides, peuvent être réduits grâce à une planification efficace de l'occupation des terres et du choix des sites.

15. Un sommet spécial sur le climat, convoqué par le Secrétaire général des Nations Unies, se tiendra le 23 septembre 2019, à New York.

B. Question clé : Les solutions fondées sur la terre peuvent-elles être mobilisées de manière stratégique pour lutter contre le changement climatique et assurer un accès à l'énergie renouvelable pour tous ?

16. Questions à prendre en considération :

(a) L'adaptation et l'atténuation au changement climatique fondée sur la terre sont-elles complémentaires avec la transition globale vers les énergies renouvelables ?

(b) À quelles conclusions le Sommet des Nations Unies sur le climat (et d'autres discussions sur le climat) doit-il parvenir pour ce qui concerne le rôle des solutions fondées sur la terre ou sur la nature dans la lutte contre le changement climatique ?

(c) Comment pouvons-nous apporter conjointement des réponses pour les terres, le climat et la biodiversité ?

(d) Comment pouvons-nous équilibrer les potentielles demandes concurrentes sur les terres, en matière de nourriture et d'énergie, et d'autres services environnementaux ?

(e) Comment pouvons-nous tirer meilleur profit de l'accès aux énergies renouvelables pour les communautés rurales, les terres et le climat ? Quelle serait notre analyse de rentabilisation pour parvenir à davantage d'investissements dans les terres dans ce cas de figure ?

IV. Table ronde 2 : Communautés rurales et urbaines : échouer ou prospérer ensemble

A. Contexte

17. La population mondiale s'accroît d'environ 83 millions de personnes par an. La proportion de la population mondiale vivant dans les villes devrait passer d'un peu plus de la moitié de la population actuelle à plus de 66 % d'ici 2050. En outre, l'expansion des villes de plus de 100 000 habitants devrait progresser de 170 % d'ici 2030.

18. Ce changement radical vers une vie urbaine a de profondes répercussions, notamment sur la dégradation des terres et sur la sécurité alimentaire. Plus de 60 % des terres de culture irriguées dans le monde sont situées à proximité de zones urbaines. Chaque année, 19,5 millions d'hectares de terres agricoles sont utilisés pour élargir les centres urbains et développer l'industrie. L'Afrique et l'Asie, qui présentent les taux d'expansion urbaine les plus rapides, devraient perdre 80 % de leurs terres cultivées du fait de l'expansion urbaine. L'impact de ces pertes est d'autant plus marqué que l'expansion s'étend aux terres agricoles de choix, qui sont souvent deux fois plus productives que les moyennes nationales. Une perte de 3 % des terres cultivables les plus précieuses se traduit par une perte de production de 6 % en Asie et une baisse de 9 % en Afrique.¹

19. En outre, la moitié des villes de plus de 100 000 habitants se trouvent actuellement dans des bassins où l'eau est rare et où les sources d'eau douce s'assèchent, car les quantités d'eau extraites sont plus importantes que les quantités rechargées. En conséquence, environ 150 millions de personnes vivent actuellement dans des villes souffrant de graves pénuries d'eau. Sous l'impulsion de la croissance démographique et d'une population de consommateurs de plus en plus importante, la demande en eau augmentera de 40 % d'ici 2030 et, d'ici 2050, la demande mondiale en nourriture et en énergie augmentera de 50 %.

20. L'exode rural, les changements climatiques et environnementaux, les inégalités croissantes et l'insécurité dans les zones rurales ont entraîné une croissance urbaine non planifiée et une augmentation du nombre de personnes vivant dans des bidonvilles et des quartiers informels. Environ 58 % des personnes déplacées de force vivent en ville², tandis que la migration de travail des zones rurales vers les zones urbaines voit une proportion importante de nouveaux migrants vivre dans des quartiers informels.³ Le fait d'intégrer les personnes déplacées – à cause de conflits mais aussi de migrations induites, à la fois rapides et lentes⁴ – tout en créant un espace de vie (terre) sain et équitable pour tous, constituera un défi majeur.

21. Les opportunités d'emploi et de moyens de subsistance vont devenir une question critique. Actuellement, 88 % des personnes vivant dans l'extrême pauvreté vivent dans des zones rurales où le taux de pauvreté est quatre fois plus élevé que dans les zones urbaines et où la pénurie en travail décent est généralement importante. Dans les pays africains, l'emploi urbain a augmenté en moyenne de 6,8 % au cours des dix dernières années, soit le double du taux moyen national, de 3,3 %. Dans le même temps, les zones rurales offrent

¹ Global Land Outlook (p. 233) : <<https://knowledge.unccd.int/glo>>.

² Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Tendances mondiales. Forced Displacement In 2017 (p. 60) : <<https://www.unhcr.org/globaltrends2017>>.

³ Rapport du World Resources Institute, document de travail, Vers une ville plus égalitaire. Upward and Outward Growth: Managing Urban Expansion for More Equitable Cities in the Global South, 2019 (p. 24): <<https://www.wri.org/our-work/project/world-resources-report/world-resources-report-towards-more-equal-city>>.

⁴ Des facteurs environnementaux à évolution rapide et lente peuvent induire une migration : par exemple, la désertification qui affecte les régions arides du Mexique amène chaque année entre 600 000 et 700 000 personnes à migrer de ces régions. Le cyclone Nargis, qui a frappé la région du delta d'Irrawaddy au Myanmar en mai 2008, a touché 2,4 millions de personnes et a entraîné le déplacement de 800 000 personnes. (Leighton, M. « Summary of Desertification and Drought-Related Migration » : document préparé pour l'Atelier de recherche sur les migrations Organisation de la migration (IOM)/Université des Nations Unies sur la migration, 17-18 avril 2008. Cité dans la note de politique générale de l'OIM, Migration Changement climatique et environnement. Mai 2009).

des opportunités perçues dans certains pays, en particulier lorsque la population est vieillissante, et ce sont alors les villes qui sont associées à une forte concentration de chômeurs : au Royaume-Uni, au Japon, en Corée, aux Pays-Bas et aux États-Unis, environ 60 % du chômage est concentré dans les zones urbaines.

22. La dixième session du Forum urbain mondial se tiendra en 2020 à Abou Dabi et prouvera à quel point les stratégies d'urbanisation durable seront essentielles pour relever les défis sociaux et environnementaux. Pour que les communautés rurales et urbaines s'épanouissent ensemble, une approche conjointe de la neutralité en matière de dégradation des terres et du nouvel agenda urbain Habitat III ferait sens d'un point de vue stratégique.

23. Cette approche commune peut inclure les éléments suivants :

(a) La gestion durable des terres et de l'eau, de façon conjointe, dans le cadre d'une planification résiliente à l'utilisation des terres urbaines. Ceci pourrait se traduire par des processus de planification urbaine et territoriale à long terme et des pratiques de développement territorial qui intègrent l'adaptation des écosystèmes, la planification et la gestion intégrées des ressources en terres et en eau, ainsi que la promotion de la conservation et de l'utilisation durable de l'eau dans les zones urbaines, périurbaines et rurales. L'accent pourrait être mis sur les possibilités de limiter la consommation de ressources naturelles conduisant à la dégradation des sols, en particulier dans les villes, telles que les systèmes d'économie circulaire. Une planification globale et inclusive peut aider à réduire la compétition sur les terres, l'eau ainsi que d'autres ressources naturelles.

(b) Encourager les synergies entre la production agricole et les entreprises urbaines afin de contribuer au développement d'économies locales plus dynamiques et à la création de chaînes de production alimentaire locales. Ceci pourrait garantir la sécurité alimentaire et développer les secteurs primaire, secondaire et tertiaire dans les zones rurales. Une stratégie de croissance verte et d'emplois basée sur la terre pourrait, par exemple, s'inscrire dans une stratégie de migration du travail, qui profiterait aux jeunes hommes et femmes, en les protégeant des effets néfastes de la dégradation de l'environnement sur l'emploi futur, tout en réduisant l'impact des principaux secteurs économiques sur l'environnement. Cette approche pourrait également offrir des possibilités de développement et de transfert de technologie et d'adaptation des systèmes de connaissances autochtones et traditionnelles, et de la gestion des ressources locales. Les technologies de l'information et de la communication peuvent constituer un outil important pour le développement de villes intelligentes et durables et pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes, en particulier des habitants des régions isolées.

(c) Améliorer les dispositifs de gouvernance et la capacité de réalisation d'objectifs communs à l'ensemble de la zone urbaine et rurale et adopter une stratégie de développement durable commune qui facilitera l'intégration des questions socio-économiques spécifiques, telles que le genre et le régime foncier.

24. Ces efforts contribueraient également à la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable, à l'Accord de Paris sur le climat, à la Décennie internationale d'action « L'eau et le développement durable » (2018-2028) des Nations Unies, et à la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030).

B. Question clé : Comment assurer une collaboration des zones urbaines et rurales en vue d'une gestion durable des terres ?

25. Questions à prendre en considération :

(a) Comment les zones urbaines pourront-elles gérer les pressions futures sur le sol, en particulier dans les zones périurbaines ? Une planification intégrée serait-elle utile ?

(b) Un système d'économie circulaire serait-il utile ?

(c) Les emplois verts dans les zones rurales pourraient-ils contribuer à réduire l'urbanisation non planifiée ?

(d) Quels changements dans la gouvernance seraient nécessaires pour renforcer la capacité des autorités locales à jouer un rôle proactif ?

(e) Où est-ce que les solutions les plus simples déboucheront sur des situations mutuellement bénéfiques (gagnant-gagnant) ? Comment pouvons-nous aider à créer des communautés « rurbaines » (rurales et urbaines) performantes ?

V. Table ronde 3 : Promouvoir un mouvement mondial pour la remise en état des écosystèmes

A. Contexte

26. En mars 2019, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une proposition désignant la période 2021-2030 comme « Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes » (UNDEC - United Nations Decade on Ecosystem Restoration)⁵. Cette proposition vise à encourager et à appeler les décideurs, les financements privés, les gestionnaires des terres, la société civile et les organisations non gouvernementales (ONG) à intensifier leurs efforts pour prévenir, enrayer et inverser la dégradation des écosystèmes dans le monde. Cette proposition, qui doit être mise en œuvre avec la participation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le soutien des Conventions de Rio, vise également à accélérer la réalisation de l'Agenda 2030, grâce auquel la conservation, la gestion durable et la restauration contribuent conjointement à mettre fin à l'extrême pauvreté, à assurer la sécurité alimentaire et la sécurité de l'eau et à renforcer le bien-être humain et la résilience.

27. Le fait de disposer d'écosystèmes sains et fonctionnels nous fournit de l'oxygène, de l'eau et de la nourriture. Et pourtant, nous continuons à détruire la chaîne de la vie sur laquelle nous nous reposons, sans être à même de trouver un équilibre entre les environnements naturels et de travail, qui intègrent les forêts et les prairies, les terres agricoles et les pâturages, les écosystèmes marins et les zones et paysages urbains/périurbains.

28. On estime qu'environ 20 à 30 % de la couverture terrestre pourrait être restaurée, un chiffre qui se rapporte à la dégradation des terres telle que décrite dans les rapports nationaux de 2018 de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et mesuré globalement par l'indicateur 15.3.1 des Objectifs de développement durable.⁶ En outre, les écosystèmes aquatiques (eau douce et marins) offrent le même potentiel de récupération des biens et services écosystémiques essentiels aux moyens de subsistance et au bien-être humain.

29. Dans son rapport intitulé « *A world of opportunity for forest and landscape restoration* », le World Resources Institute⁷ estime que :

(a) Un milliard et demi d'hectares serait adapté à la restauration par mosaïque dans laquelle les forêts et les arbres sont associés à d'autres utilisations des terres, telles que l'agriculture ;

(b) Jusqu'à un demi-milliard d'hectares conviendraient à la restauration à grande échelle de forêts denses ;

(c) 200 millions d'hectares de terres non peuplées, principalement situées dans les forêts boréales situées au nord, ont été dégradées par le feu ;

(d) Les terres cultivées et les zones habitées situées sur d'anciennes terres forestières représentent un milliard d'hectares supplémentaires.

⁵ <<https://undocs.org/A/RES/73/284>>.

⁶ Objectif de développement durable - Rapport d'étape 2019 sous presse.

⁷ <<https://www.wri.org/resources/maps/atlas-forest-and-landscape-restoration-opportunities>>.

30. La *UNDER* encourage les États membres à « intégrer la restauration des écosystèmes » en créant des politiques visant à stimuler la restauration et à réduire la dégradation ; à continuer à avancer vers les objectifs, les initiatives et les engagements existants ; à examiner globalement comment la restauration des écosystèmes peut contribuer à la réalisation d'autres priorités et défis mondiaux ; à partager des expériences les uns avec les autres ; et à renforcer les capacités, la recherche scientifique, la disponibilité des ressources et la dynamique de restauration à tous les niveaux - des villages locaux aux dialogues internationaux.

31. Plusieurs défis mondiaux peuvent être ici soulignés. La production alimentaire mondiale devrait diminuer de 12 % d'ici 2040 et la superficie des terres cultivables disponibles de 8 à 20 % d'ici 2050. Les pays en développement devraient représenter environ 97 % de la croissance démographique mondiale d'ici 2050.⁸ Par exemple, 375 millions de jeunes africains entreront sur le marché du travail au cours des 15 prochaines années.⁹ La restauration des paysages permet d'employer des personnes, d'améliorer leur qualité de vie, d'accroître la stabilité sociale et de réduire les conflits et les migrations.

32. Une restauration ambitieuse des écosystèmes aiderait également à mettre en œuvre des mesures climatiques à une autre échelle : des puits et des réservoirs de gaz à effet de serre (tels que les forêts, les océans, les zones humides et les sols) sont essentiels pour atténuer les changements climatiques et renforcer la résilience des écosystèmes et des sociétés. Les gouvernements et les citoyens ressentent un sentiment d'urgence, compte tenu du pronostic inquiétant établi par le GIEC si nous dépassons le seuil de 1,5°C.¹⁰ Le GIEC a publié un rapport sur les changements climatiques, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres, dont les résultats seront présentés lors de la table ronde 1.

33. Un Mouvement mondial pour la restauration des écosystèmes s'appuierait sur des initiatives, des objectifs et des engagements volontaires à tous les niveaux, tels que le Bonn Challenge, cadre dans lequel près de 60 pays se sont engagés à restaurer plus de 170 millions d'hectares de paysages. Des objectifs et des mesures de réhabilitation et de restauration des terres ont été identifiés par la plupart des 121 pays participant au Programme de définition des objectifs de neutralisation de la dégradation des terres (PDN) de la Convention. Il est également important de noter que la *UNDER* appelle à « *une implication totale de toutes les parties prenantes concernées, y compris les femmes et les enfants en fonction de leurs capacités évolutives, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les peuples autochtones et les communautés locales* ».

34. Un mouvement mondial pour la restauration des écosystèmes pourrait tirer parti des solutions fondées sur la nature comme des voies viables de régénération de nos communautés, de nos sociétés et de nos économies régionales, où le tout ainsi (re)créé est finalement plus grand que la somme de ses parties. Les solutions basées sur la nature, telles que la régénération naturelle, l'agriculture de conservation et la réhabilitation de l'habitat, peuvent être peu coûteuses, efficaces et fournir un large éventail de biens et services.

35. À l'échelle mondiale, les recherches montrent que chaque dollar investi dans la restauration des terres dégradées génère des bénéfices économiques allant de sept à trente dollars, y compris une augmentation de la production alimentaire, de la séquestration du carbone et de la qualité de l'eau.¹¹ Pourtant, chaque année, la déforestation et la dégradation des terres coûtent au monde 6 300 milliards de dollars US en pertes de services écosystémiques, tels que les produits agricoles, les loisirs et l'air pur - ce qui équivaut à 8,3 % du produit intérieur brut (PIB) mondial en 2016.¹² Selon les études de cas menées aux États-Unis, pour chaque million de dollars investi dans la restauration des écosystèmes,

⁸ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

⁹ Organisation internationale du Travail.

¹⁰ <<https://www.ipcc.ch/sr15/>>.

¹¹ <<https://www.wri.org/blog/2017/12/restoration-one-most-overlooked-opportunities-economic-growth>>.

¹² <http://www.eld-initiative.org/fileadmin/pdf/ELD-main-report_05_web_72dpi.pdf>.

entre 13 et 32 années d'emploi et entre 2,2 et 3,4 millions de dollars de production économique totale sont réinjectés dans l'économie.¹³

36. L'utilisation de modélisation de cas de figure pour améliorer la planification, la mise en œuvre et le suivi de la restauration n'a pas encore été pleinement explorée, mais elle est essentielle pour orienter des interventions de restauration rentables, notamment à forte échelle, grâce à de nouveaux engagements en matière de restauration.¹⁴ La deuxième édition du « Regards et perspectives sur les terres du monde » (GLO), qui devrait paraître en 2021, prendra en considération les coûts et les avantages des futurs cas de figure de restauration dans le contexte de la réalisation de la NDT et des ODD.

B. Question clé : Comment créer et pérenniser un mouvement mondial pour la restauration des écosystèmes ?

37. Questions à prendre en considération :

(a) À quel point devrions-nous être ambitieux ? Comment pouvons-nous nous assurer que la restauration offre des avantages multiples ?

(b) Quels sont les meilleurs moyens de garantir la participation des parties prenantes afin que la restauration des écosystèmes devienne un mode de vie ?

(c) Devrions-nous adopter une approche locale, nationale ou régionale ? Y a-t-il des régions ou des initiatives particulières auxquelles nous devrions nous rallier ?

(d) Comment pouvons-nous nous assurer que la restauration des écosystèmes soit intégrée à la planification de l'utilisation des sols, aux budgets gouvernementaux et aux stratégies d'investissement du secteur privé ?

(e) Un mouvement mondial pour la restauration des écosystèmes peut-il offrir l'équité entre les sexes, la sécurité d'occupation et des avantages équitables ?

(f) Comment un mouvement mondial de restauration des écosystèmes peut-il être exploité pour soutenir la création d'emplois ou assurer un développement socio-économique durable ?

(g) Les opportunités dans le cadre de la NDT sont-elles correctement cartographiées et comprises aux niveaux national et sous-national ? Plus de 120 pays fixent des objectifs en matière de NDT, dont beaucoup incluent des mesures de restauration et de réhabilitation. Ceux-ci peuvent-ils être synchronisés avec les Objectifs de développement durable, les contributions déterminées au niveau national et la Décennie pour la restauration des écosystèmes afin de tirer parti de la mobilisation des ressources ?

(h) Quelles sont les sauvegardes sociales, économiques et environnementales critiques lors de la conception de projets et de programmes de restauration à grande échelle, c'est-à-dire dans le cadre de partenariats public-privé ? Comment pouvons-nous les assurer ?

VI. Dialogue interactif 1 : Une approche axiologique de la gestion responsable des sols

A. Contexte

38. À l'échelle mondiale, nous assistons à la surexploitation des ressources naturelles et à l'effondrement des services écosystémiques qui nous permettent, et à toutes les autres espèces de la planète, de vivre. L'insécurité alimentaire, la compétition et les conflits liés aux ressources naturelles, et l'abandon forcé des terres s'accroissent. Selon la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services

¹³ <<https://pubs.er.usgs.gov/publication/ofr20161016>>.

¹⁴ <http://www.iis-rio.org/media/publications/Metzger_et_al_2017.pdf>.

écosystémiques, la dégradation des terres a des effets négatifs directs sur le bien-être d'au moins 3,2 milliards de personnes dans le monde.

39. On assiste cependant à un changement global en faveur de la gérance de l'environnement, qui fait référence à l'utilisation et à la protection responsables de l'environnement naturel par le biais de la conservation, de la restauration et de pratiques durables. Aldo Leopold (1887-1949) plaidait pour une intendance environnementale fondée sur une approche éthique de la gestion des terres, définissant l'intendance comme « *traitant du rapport de l'homme à la terre et aux animaux et plantes qui s'y développent* ». D'un point de vue éthique et moral, chacun de nous a sa propre interprétation de l'environnement et de la façon dont nous, en tant qu'êtres humains, en sommes responsables. Cependant, des leaders émergent au sein d'un échantillon représentatif d'acteurs de la Convention, qui placent une approche éthique et morale de la gestion des terres au centre de leur processus décisionnel. Ce changement se manifeste sous forme d'actions et de plaidoyers individuels et collectifs et de modification des modes de consommation et de production. En ce sens, nous assistons à une révolution des valeurs, au sein de laquelle les gens veulent faire du monde un endroit meilleur, par leur mode de vie, leur carrière et les produits qu'ils achètent.

40. Dans ce dialogue, les nouveaux dirigeants et acteurs des organisations confessionnelles de la société civile, des communautés autochtones, du secteur privé engagé dans des investissements socialement responsables et des groupes de jeunes explorant l'impératif moral de la solidarité intergénérationnelle travailleront de concert avec les ministres et les chefs de délégation dans le but d'explorer l'approche fondée sur les valeurs qu'ils ont adopté dans leur prise de décision sur les questions liées aux terres, et ses implications pour la gestion des terres et le processus de la Convention.

41. Nous avons assisté à une augmentation constante du niveau d'engagement et du nombre d'organisations, d'associations, de producteurs aux niveaux local, national et international, apportant une contribution pratique aux défis environnementaux. L'environnement et le développement sont souvent considérés à la fois comme une question morale et une action morale, ainsi que comme une expression de foi. Les groupes confessionnels attachent une importance particulière à la solidarité avec les populations les plus vulnérables et effectuent souvent un travail essentiel au niveau de l'entreprise, menant la lutte contre l'extrême pauvreté, fournissant des services essentiels et atténuant les souffrances. Les ONG d'inspiration confessionnelle peuvent s'appuyer sur une série d'« atouts » de type confessionnel, tels que les écoles, les cliniques et les hôpitaux ; les réseaux confessionnels de portée mondiale et locale ; et les efforts de plaidoyer profondément enracinés aux niveaux locaux, nationaux et internationaux.

42. Selon une étude de 2010 intitulée « *The Global Religious Landscape* », publiée par le Forum Pew sur la religion et la vie publique, 84 % de la population mondiale, alors estimée à 6,9 milliards de personnes, s'identifient à une religion. Au-delà des expressions « corporatives » de foi, la foi opère à un niveau individuel et personnel, conférant une identité, influençant les mentalités et les comportements, façonnant les normes sociales, définissant les récits que nous faisons nôtres, et fondant nos réseaux et relations sociaux. Ce processus se réalise sous de multiples formes, à travers des textes sacrés, des leaders confessionnels et des relations de congrégation. Les modes de consommation individuels qui entraînent la dégradation ou la réhabilitation des terres peuvent être affectés si les personnes de foi choisissent de consommer différemment. Des processus inspirés par la foi pourraient également aider à définir un récit qui réduise les conflits relatifs à l'accès à des actifs productifs tels que la terre et l'eau et renforce la gérance environnementale. L'encyclique sur l'environnement et le développement du pape François, *Laudato Si'*, en est un exemple.

43. Dans le même esprit, il existe une composante spirituelle propre à l'environnementalisme autochtone, dans la mesure où de nombreuses pratiques ancestrales et traditionnelles sont liées au monde naturel. La nature étant la pierre angulaire de l'identité, de la religion, de la culture et de la communauté pour la plupart des peuples autochtones, ceux-ci se sentent responsables de sa protection. Les peuples autochtones ne représentent que 5 % de la population mondiale mais ils détiennent, occupent ou utilisent un quart de la surface de la planète et préservent 80 % de la biodiversité restante sur leurs terres ancestrales, selon la Banque mondiale. Les peuples autochtones ont créé des systèmes complexes pour s'épanouir hors des terres, tout en prenant soin et en entretenant celles-ci.

Les paysages ont été gérés pendant des milliers d'années, en effectuant des brûlages fréquents et de faible intensité afin de maintenir un écosystème productif et de prévenir les incendies de forêt. La récolte régénérative (comme le taillage) a été utilisée, en parallèle de la domestication sélective. Les pays du monde entier se tournent de plus en plus vers leurs peuples autochtones et cherchent à bénéficier de leurs connaissances en matière de gestion des ressources naturelles.

44. Aujourd'hui, le secteur privé est soumis à une forte pression pour gagner la confiance du public et être compétitif au sein d'une économie mondiale. Pour se faire, il doit agir avec davantage de responsabilité, de transparence et d'intégrité, tout en restant rentable et innovant. Il doit nouer le dialogue avec les activistes et les analystes, coopérer et avancer en concurrence, gérer les risques sociaux et environnementaux ainsi que les risques de marché, et tirer parti de ses actifs incorporels ainsi que de ses actifs financiers et physiques. Certaines entreprises déploient des efforts sincères et concertés pour remodeler fondamentalement les marchés et les structures de gouvernance. Des entreprises innovantes se sont engagées à créer de la valeur et à défendre certaines valeurs grâce à des investissements socialement responsables. Ce faisant, elles parviennent à modifier les règles du jeu. Cependant, la maîtrise de ces nouvelles règles et des attentes de la société en constante évolution nécessite la formulation publique et l'adoption de valeurs et de principes commerciaux clairs, ainsi que la conception et l'utilisation réussie de nouveaux outils et compétences de gestion.

45. Une grande partie de la révolution des valeurs est attribuée aux effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement. Les jeunes conduisent cette révolution. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, 84 % des jeunes estiment qu'il est de leur devoir d'améliorer le monde. On comprend de mieux en mieux pourquoi. Le dioxyde de carbone, gaz à effet de serre le plus couramment responsable du changement climatique via l'effet de serre, reste dans l'atmosphère pendant un siècle ou plus. Le changement négatif se produit légèrement au-delà de la durée de vie humaine, donnant naissance au concept de justice intergénérationnelle. Ce concept suggère que, tout comme il existe des problèmes de justice entre les classes, les sexes, les races et les pays, la justice existe aussi entre les générations. Dans un monde aux ressources limitées, si l'environnement est dégradé de telle façon qu'il produit et fournit moins de ressources au fil du temps, cela aura pour effet d'appauvrir les générations futures, ce qui signifie que la génération actuelle vole les générations futures.

46. En conséquence, l'approche fondée sur les valeurs de la génération actuelle de jeunes diffère de l'optimisme des générations précédentes. Premièrement, elle est nécessairement pragmatique et de plus en plus urgente. Les jeunes pensent que les entreprises et les gouvernements doivent travailler main dans la main pour résoudre des problèmes tels que le chômage et relever des défis tels que la dégradation des sols et le changement climatique. Deuxièmement, les jeunes se sentent responsabilisés. Dans un monde ouvert et connecté numériquement, les jeunes peuvent trouver les outils dont ils ont besoin pour conduire le changement. Ils peuvent accéder, partager et distribuer des informations gratuitement dans le monde entier, disposant ainsi de nombreuses possibilités de promouvoir des causes. Enfin, les jeunes ont le sentiment que faire le bien, en particulier dans le domaine de la protection de l'environnement, devrait être intégré à leur vie quotidienne.

B. Propositions des nouveaux dirigeants et des nouvelles parties prenantes

47. Une approche de la gestion des terres fondée sur les valeurs aiderait à mobiliser les parties prenantes, à faire évoluer les mentalités sur la valeur réelle des terres et à appuyer la mise en œuvre de la Convention.

48. Questions à examiner pendant le dialogue :

(a) Quelles sont les implications d'une approche de la gestion des terres basée sur les valeurs pour les modèles de consommation et de production futurs et, ainsi, pour les stratégies de gestion des terres ?

(b) Des initiatives de développement basées sur la foi, en particulier autour de la question cruciale de la dégradation des terres et de la disponibilité réduite des ressources naturelles, contribueraient-elles à promouvoir la paix sociale et l'harmonie interconfessionnelle ?

(c) Comment pouvons-nous mieux reconnaître les savoirs autochtones et traditionnels et en tirer des enseignements, et comment mieux reconnaître leur leadership ?

(d) Comment pourrait-on encourager des investissements plus responsables du secteur privé ?

(e) En quoi le concept de justice intergénérationnelle s'applique-t-il aux parties prenantes à la Convention ?

VII. Dialogue interactif 2 : Des terres saines pour une population saine

A. Contexte

49. La santé des terres constitue un élément essentiel de notre système de survie. Les processus de dégradation et de désertification privent la terre de sa capacité à fournir des services précieux à l'humanité, tout en entraînant une perte de biodiversité et un changement climatique. Au cours des deux siècles passés, environ 8 % du carbone organique du sol, indicateur de santé des sols, ont été perdus dans le monde, en raison de la conversion des terres et de pratiques de gestion non durables des terres (176 gigatonnes de carbone). Les projections à l'horizon 2050 prévoient de nouvelles pertes de 36 gigatonnes de carbone dans les sols, en particulier en Afrique subsaharienne.

50. Des terres saines fournissent à toutes les espèces terrestres les moyens de survivre et de prospérer. Des terres saines fournissent de façon résiliente des biens et des services vitaux, tels que la production alimentaire, d'où l'être humain tire plus de 99 % de ses calories alimentaires, et la purification de l'eau. Si la santé et la productivité des terres diminuent, la santé humaine en pâtira. Bien que la désertification/dégradation des sols et la sécheresse soient susceptibles d'apparaître n'importe où dans le monde, certains groupes, notamment ceux qui vivent dans des conditions de vulnérabilité, sont exposés de façon disproportionnée à leurs effets négatifs sur la santé.¹⁵ Parmi ces populations, les femmes, les communautés autochtones, les enfants, les personnes âgées, les personnes vivant dans des environnements ruraux, marginaux ou fragiles où les terres sont vulnérables à la dégradation, les personnes à faible revenu, les personnes vivant dans des zones pauvres et les personnes n'ayant pas facilement accès à des établissements de santé.

51. Des facteurs de risque pour l'environnement, tels que le manque de sécurité alimentaire et hydrique, la pollution de l'air et des sols, le manque d'assainissement et d'hygiène, l'exposition à des produits chimiques dangereux, la modification de la distribution des vecteurs et les catastrophes liées au climat, entraînent des maladies transmissibles et non transmissibles, et augmentent les chiffres de la malnutrition, de l'invalidité et de la mortalité. Les déterminants environnementaux de la santé sont responsables de plus de 23 % des maladies à l'échelle mondiale.¹⁶ Parmi les soixante et une maladies et traumatismes majeurs, en termes de décès et d'années de vie corrigées du facteur d'invalidité (AVCI), au moins 29 (48 %) peuvent être associées à la désertification/dégradation des terres et la sécheresse.

52. Les effets spécifiques de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse sur la santé peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter, un risque plus élevé de malnutrition dû à une réduction globale de l'offre alimentaire ou à une réduction de la valeur nutritionnelle des aliments en raison de l'épuisement des micronutriments dans le sol ou du

¹⁵ OMS (2012) - Notre planète, notre santé, notre avenir : la santé humaine et les Conventions de Rio : diversité biologique, changement climatique et désertification.

¹⁶ Organisation mondiale de la santé.

manque de diversité dans la production et la consommation alimentaire. La monoculture assure rarement les régimes nutritifs et équilibrés associés à l'agriculture traditionnelle, par exemple. Une carence en fer peut provoquer une anémie. Une carence en vitamine A peut causer une cécité nocturne et une carence en vitamine C peut provoquer le scorbut. Dans le monde, 820 millions de personnes sont sous-alimentées et deux milliards souffrent de carences en micronutriments. En Afrique, la plupart des coûts de santé associés à la malnutrition se produisent avant l'âge d'un an. L'impact économique cumulatif de la malnutrition infantile varie entre deux et seize pour cent du PIB. La sécurité alimentaire n'existe que lorsque tous les êtres humains disposent, à tout moment, de la possibilité physique et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive, leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. La sécurité alimentaire doit également toujours impliquer la qualité nutritive : en effet, pour être en bonne santé, il ne suffit pas de manger en quantités suffisantes, il faut aussi bien manger.

53. L'eau douce est essentielle à la vie et à la santé humaine. Près de la moitié de la population mondiale vit déjà dans des zones où l'eau est rare, et où la pénurie en eau se produit au moins un mois par an. Le nombre de personnes touchées pourrait atteindre quelque 4,8 à 5,7 milliards de personnes en 2050, 73 % des personnes touchées vivant en Asie. En plus de l'impact de la sécheresse sur la production alimentaire, les sécheresses affectent également les systèmes d'approvisionnement en eau, aggravant encore la pénurie d'eau. Au cours de la décennie 2006-2015, on a recensé 164 épisodes de sécheresse dans le monde, qui ont entraîné plus de 20 000 décès et touché 726 millions de personnes. En période de sécheresse, on a assisté à une augmentation de la concentration des contaminants dans les eaux souterraines et de surface ; une croissance souvent rapide d'agents pathogènes liée à la hausse des températures associée ; et un niveau élevé de salinité et de stagnation de l'eau en raison de la réduction du niveau de l'eau et du débit des cours d'eau. Les maladies liées à la rareté de l'eau comprennent les maladies infectieuses et parasitaires, les maladies non transmissibles et les maladies liées à la pollution. Il peut également y avoir davantage de maladies d'origine hydrique et alimentaire en raison d'une mauvaise hygiène liée au manque d'accès à l'eau potable. Il existe un lien démontré entre la gestion des terres et le cycle de l'eau, qui détermine partiellement la quantité et la qualité de l'eau.

54. Les polluants atmosphériques peuvent se propager rapidement dans le monde, parcourant de longues distances à travers les frontières nationales, les continents et même les océans. Les problèmes liés aux polluants atmosphériques, résultant notamment des tempêtes de sable et de poussière ou des incendies de forêt provoqués par la désertification/dégradation des terres et la sécheresse, sont aggravés par la dégradation des terres arides. Les effets de la pollution atmosphérique sur la santé humaine (morbidité et mortalité) sont les suivants : a) décès prématurés dus à des maladies cardiovasculaires et respiratoires, cancer du poumon et infections aiguës des voies respiratoires inférieures (par exemple, pneumonie) ; b) irritation des voies respiratoires causant des troubles respiratoires (par exemple asthme, trachéite, pneumonie, rhinite allergique, fièvre du désert) ; c) causant ou aggravant une bronchite, un emphysème, des maladies cardiovasculaires (hypertension, accidents vasculaires cérébraux, risque accru d'infarctus du myocarde aigu, induisant une athérosclérose), infection des yeux, irritations de la peau et méningite à méningocoques ; d) autres maladies, telles que fièvre de la vallée et maladies associées à la prolifération d'algues toxiques. La poussière peut également provoquer décès et blessures, en raison d'une visibilité réduite et d'accidents de la route.

55. Les populations les plus vulnérables exposées au sable et à la poussière vivent dans des zones arides et zones adjacentes, telles que le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, le Sahel et l'Australie, la Chine et l'Asie de l'Est, ainsi que dans le sud-ouest des États-Unis et au Mexique, bien que l'exposition puisse affecter les populations lointaines de ces régions. Les enfants, les personnes âgées et les personnes souffrant de maladies chroniques sous-jacentes dans des situations de forte exposition (par exemple les ouvriers agricoles ou travaillant en plein air, et ceux situés à proximité de zones ou d'industries désertiques) sont les plus touchés. La fréquence des tempêtes de poussière évolue en raison du changement d'affectation des sols et du climat changeant. La poussière du désert de Chihuahua a entraîné une augmentation du nombre d'hospitalisations d'asthme et de bronchite chez les enfants (âgés de 1 à 17 ans) à El Paso, au Texas, les filles étant plus sensibles que les

garçons aux hospitalisations pour bronchite aiguë après un épisode de poussières. La mortalité respiratoire chez les personnes âgées (75 ans et plus) en Italie et en Espagne augmente pendant les épisodes de poussières sahariennes. Le nombre de décès prématurés dus à la pollution atmosphérique due aux incendies de forêt est estimé entre 260 000 et 600 000 par an dans le monde, les régions les plus touchées étant l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud-Est. Certaines études indiquent que les saisons sèches, associées à une faible humidité et à de fortes concentrations de poussière en suspension dans l'air, peuvent provoquer des épidémies de méningite à méningocoque entraînant des taux de mortalité élevés, en particulier en Afrique, dans une région semi-aride appelée la « ceinture méningitique ».

56. La dégradation des écosystèmes peut entraîner l'érosion et la contamination des sols. À leur tour, les contaminants du sol peuvent se propager vers les eaux de surface, entraînant la contamination de l'eau. La pollution des sols et de l'eau résultant de l'utilisation excessive de pesticides ou de procédés industriels est liée à l'augmentation des taux de toxines dangereuses et cancérigènes chez la population humaine. On observe un risque accru de cancer et de maladies des reins, du squelette et des os, ainsi que de lésions neurologiques et de faibles QI.

57. Enfin, la dégradation des terres liée au changement climatique pourrait obliger 150 à 700 millions de personnes à migrer d'ici 2050. Cela peut entraîner la propagation de maladies infectieuses lorsque les populations humaines, y compris les éleveurs et leurs animaux, migrent depuis les zones dégradées ; des troubles psychosociaux dus à l'incertitude de l'avenir et aux préoccupations de la famille ; et une augmentation de la morbidité et de la mortalité dues à l'interruption des services de soins de santé. Parallèlement à la migration humaine, il pourrait y avoir une augmentation et une propagation des zoonoses (comme les hantavirus ou la leptospirose) et des modifications de la propagation des maladies à transmission vectorielle.

58. L'évaluation de la vulnérabilité aux facteurs de risque est complexe et nécessite une compréhension de l'état de santé actuel. Les populations ne sont pas égales face à la vulnérabilité et l'inégalité entre les sexes est un facteur important. Les risques ne sont pas également répartis sur une échelle temporelle ou spatiale. L'évaluation de la vulnérabilité et des risques fait déjà partie des orientations techniques aux Parties concernant la préparation à la sécheresse et aux tempêtes de sable et de poussière. Réduire la vulnérabilité en gérant les facteurs de médiation peut réduire l'ampleur des impacts de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse sur la santé publique.

59. La santé défaillante et les maladies causées par la dégradation des terres et la sécheresse sont le visage humain de la mise en œuvre de la Convention. L'objectif stratégique 2 du Cadre stratégique de la Convention 2018-2030 vise à *améliorer les conditions de vie des populations touchées*. Conscientes de cet objectif et de son impact, les Parties à la Convention ont convenues de concentrer leurs efforts sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et l'accès adéquat à l'eau pour les populations des zones touchées, en améliorant et en diversifiant les moyens de subsistance, en encourageant l'autonomisation et la participation des femmes, des jeunes et en réduisant les migrations forcées causées par la désertification et la dégradation des sols.

60. Des mesures de protection de la santé sont nécessaires à tous les stades des liens de causalité, des forces motrices aux expositions, en passant par les effets sur la santé. Les actions sont plus efficaces au plus haut niveau possible (forces motrices) de la voie de causalité pour traiter la cause de la maladie et pas simplement le symptôme de la maladie. Les services écosystémiques essentiels doivent pouvoir être assurés et maintenus. Les stratégies qui réduisent les chiffres de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse permettraient de parvenir à une meilleure santé globale. Dans le même temps, les systèmes de santé publique devront s'adapter à un monde en mutation et à la réalité de l'évolution de la charge de la morbidité liée au changement climatique et à la désertification/dégradation des terres et la sécheresse, pour soutenir la santé et le bien-être de l'homme.

B. Propositions des représentants du secteur de la santé

61. La mise en œuvre effective de la Convention pourrait avoir un impact positif sur la santé humaine si les causes des problèmes de santé liés à la désertification/dégradation des terres et la sécheresse étaient traitées de façon multisectorielle.

62. Questions à prendre en considération :

(a) Comment pouvons-nous promouvoir une connaissance et une sensibilisation accrues des gouvernements et des populations locales sur les facteurs de risque de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse pour la santé humaine ?

(b) Quels enseignements pouvons-nous tirer des approches de communication pour le changement de comportement qui ont été utilisées avec succès dans le secteur de la santé ?

(c) Comment les secteurs de la santé et de la gestion des terres peuvent-ils fonctionner ensemble pour améliorer la santé des terres et la santé de la population ? Quelles actions administratives et réglementaires sont nécessaires ? Qu'en est-il de la collecte de données ventilées par sexe ?

(d) Est-ce que cela améliorerait la santé et la résilience globale des personnes ? Serait-ce un investissement rentable ?

(e) Le partage, le suivi et la surveillance des données doivent-ils être améliorés ?

(f) Devrions-nous affiner nos méthodologies sur la cartographie et l'évaluation des risques, vulnérabilités, dangers et expositions à la désertification, dégradation des terres et à la sécheresse ?

(g) Devrions-nous cibler les foyers de sécheresse ou les zones sources anthropiques pour les tempêtes de sable et de poussière, en vue de la restauration des terres ?

(h) Comment les services de santé doivent-ils évoluer pour prendre en compte la réalité environnementale ?

VIII. Dialogue interactif 3 : Promouvoir la mise en place de chaînes de valeur durables pour les entreprises rurales

A. Contexte

63. Les terres arides du monde entier constituent une partie vitale de l'environnement humain et physique de la planète et englobent les prairies, les terres agricoles, les forêts sèches et les zones arbustives. Recouvrant environ 40 % des terres du monde, elles contribuent à la survie de plus de deux milliards de personnes, dont 90 % vivent dans des pays en voie de développement. On estime que 25 à 35 % des terres arides sont déjà dégradées.

64. La dégradation des zones arides mondiales ne peut être efficacement combattue sans libérer le potentiel économique des paysages ruraux. Cela nécessite que les communautés locales tirent des avantages économiques évidents de la préservation et de la restauration de leur environnement naturel. Avec l'arrivée sur le marché du travail de centaines de millions de jeunes dans les décennies à venir, la création d'emplois et le développement de moyens de subsistance, en particulier dans les zones rurales, constituent une priorité urgente.

65. Les cultures traditionnelles continueront de jouer un rôle crucial dans la sécurité alimentaire des marchés locaux. Toutefois, pour donner aux communautés les moyens de diversifier leur production et leurs activités économiques grâce à la création de flux de revenus nouveaux et durables, il est nécessaire de créer des chaînes de valeur innovantes, inclusives et entièrement nouvelles, afin de libérer le potentiel du capital naturel tout en assurant la restauration des terres gravement dégradées. De nombreux produits rentables peuvent être produits sans endommager les écosystèmes dans lesquels ils se développent.

L'offre de ce type de production repose sur la gestion durable, la protection et la restauration des paysages des zones arides.

66. Les zones arides abritent certaines des espèces botaniques les plus lucratives au monde et disposent d'une capacité considérable à stimuler les opportunités économiques des communautés les plus pauvres du monde. En dépit de leur potentiel commercial considérable, beaucoup des produits naturels les plus importants des zones arides, comme le moringa, le baobab, le fonio et les balanites, restent relativement inconnus du reste du monde.

67. Dans ce contexte, les chefs d'entreprise tant au niveau mondial que local peuvent jouer un rôle de transformation en connectant les petits producteurs des zones arides aux marchés locaux et internationaux lucratifs, tout en générant des revenus grâce aux produits de base cultivés dans les terres arides.¹⁷ En achetant ces produits auprès de petits producteurs et en les responsabilisant, on peut contribuer à transformer les terres dégradées en paysages productifs, atteindre les objectifs de NDT et de restauration, créer des emplois verts et offrir des moyens de subsistance. Il y a une opportunité pour les grandes entreprises, notamment celles des secteurs de l'alimentation et des cosmétiques, pour accroître leurs résultats et opérer un changement à grande échelle grâce à un modèle de chaîne d'approvisionnement orienté vers le marché, respectueux du climat et de l'éthique.

68. Les gouvernements ont également un rôle majeur à jouer dans la création de débouchés économiques et la garantie de la sécurité alimentaire. Pour ce faire, ils peuvent notamment offrir des incitations par les prix sur des biens et services respectueux de l'environnement, assurer une commercialisation coopérative et, entre autres, proposer des subventions à l'exportation.

B. Propositions du secteur privé

69. Il existe un potentiel énorme pour la création de chaînes de valeur durables à partir de produits provenant des terres arides ou de terres restaurées.

70. Questions à examiner :

(a) Quelles opportunités voyez-vous dans l'approvisionnement en produits provenant de zones sèches ou restaurées ?

(b) Quelles étapes sont nécessaires pour que la durabilité environnementale et les garanties sociales soient intégrées aux modèles de chaîne d'approvisionnement mondiaux ?

(c) Dans quelle mesure la création de la demande des consommateurs mondiaux est-elle essentielle au développement de nouvelles chaînes de valeur pour des produits peu connus mais lucratifs, provenant des zones arides ?

(d) Quels sont les goulots d'étranglement et les risques susceptibles d'entraver les investissements du secteur privé dans les zones arides ? Comment pourrait-on y palier ?

(e) Comment les petits producteurs et les entrepreneurs peuvent-ils accéder aux marchés, au financement et aux autres moyens de production nécessaires pour développer de nouvelles chaînes de valeur approvisionnant les marchés locaux ou internationaux ?

(f) Dans un monde d'ingrédients locaux aux saveurs mondiales, dans quelle mesure les produits locaux peuvent-ils devenir mondiaux et contribuer à développer de nouvelles habitudes alimentaires et culturelles ?

¹⁷ Sustainable Drylands Factsheet, General Assembly of the Global Environment Facility, Vietnam 2018 : https://www.thegef.org/sites/default/files/publications/GEF%20Assembly_SustainableDrylands%20Factsheet_9.4.18.pdf.

IX. Résultat attendu

71. Le Président de la Conférence des Parties présentera un résumé des conclusions des tables rondes ministérielles et des séances de dialogue interactif. Ce résumé sera transmis à un session plénière de la COP 14 en vue d'un examen plus approfondi. En outre, une déclaration de New Delhi sera préparée, sur la base des conclusions des discussions, pour examen par les ministres.
